

GIBERVILLE



UNIMÉTAL NORMANDIE
MENACÉE!



**LA SMN DOIT
VIVRE**

A VOTRE SERVICE

MAIRIE	31.72.36.61
ouverte de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, permanence le Samedi matin de 9 h à 12 h	
CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)	31.72.07.93
ouvert au public du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 situé au Centre Médico-Social	
RÉSIDENCE PERSONNES AGÉES « GUY TRAVERT »	31.72.32.03
ECOLE PRIMAIRE « LOUIS ARAGON »	31.72.39.50
ECOLE MATERNELLE « LOUIS ARAGON »	31.72.38.54
RESTAURANT SCOLAIRE	31.72.38.62
ECOLE INTERCOMMUNALE DU PLATEAU	31.84.40.01 ou 31.84.76.95
POLICE SECOURS	17
COMMISSARIAT DE CAEN	31.86.08.34
BUREAU DE POLICE DE MONDEVILLE	31.82.50.15
POMPIERS DE CAEN	le 18 ou 31.85.42.03
CENTRE ANTI-POISON	35.88.44.00
AMBULANCES VIEL	31.52.14.93
MEDECINS :	
Docteur Zenou - 5, rue de la Liberté	31.72.37.59
Docteur Collin et Collin/Gimie - 8, rue du Centre	31.72.39.26
Docteur Bailleul et Gomard - 12, rue de la Fraternité	31.72.27.00
CHIRURGIEN-DENTISTE	
Docteur Toustou/Gimie - 15, rue de la Liberté	31.72.22.34
PHARMACIENS	
M. Eric Rullier - 34, rue de la Liberté	31.72.37.39
M. Wagner - 25, rue Pasteur	31.72.00.79
INFIRMIERES	
Mmes Poulingue/Collet et Brunel - 1, rue André-Gide	31.72.37.83
PEDICURE-PODOLOGUE	
Permanence à la Résidence des Personnes âgées, 22, rue Voltaire. Sur rendez-vous.	31.23.96.10
KINESITHERAPEUTES	
M. Lamoureux et Mme Dufour - 26, rue de la Liberté	31.72.36.74
AIDE AUX MERES :	
Association de l'Aide Familiale Populaire - 126, rue Caponière à Caen	31.86.06.71
Association pour l'Aide aux Mères de Famille - 25, rue de l'Oratoire à Caen	31.86.29.27
SECURITE SOCIALE	31.72.36.61
Permanence au sous-sol de la Mairie le Vendredi de 14 h à 15 h 30	
SALLE DES FETES ET SOUS-SOL CENTRE MEDICO-SOCIAL	
Pour renseignements et location, s'adresser à la Mairie	
MARCHÉ : le Mercredi de 9 h à 12 h 30	
C.G.E. (Compagnie Générale des Eaux)	31.52.01.98 ou 31.44.79.90
P.T.T.	31.72.37.67
Ouvert au public du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h Samedi matin de 9 h à 12 h	
PLANNING FAMILIAL	31.85.19.30

ÉDITORIAL

Chers Concitoyens,

Quelques semaines après les élections de mars dernier, chacun peut porter un regard lucide et objectif sur le message des urnes.

La participation bien plus forte que celle annoncée montre bien que les citoyens ne se désintéressent pas de la politique.

En sanctionnant le gouvernement sans pour autant accorder plus de confiance à la droite traditionnelle, les électrices et électeurs ont clairement affirmé leur volonté de changer de politique.

Mais cette aspiration ne semble pas être entendue par les dirigeants de notre pays dont les choix prioritaires sont basés sur l'intégration accélérée de la FRANCE dans l'EUROPE.

La ratification des accords de MAASTRICHT est synonyme d'abandon de la souveraineté nationale, de régression sociale et économique.

Ainsi, concernant les collectivités locales, on mesure déjà les conséquences douloureuses que supporteront les villes, les départements et régions avec la population : l'harmonisation en matière de fiscalité signifie moins de recettes pour les communes, pourtant déjà étranglées (cette année la D.G.F. octroyée par l'Etat n'a progressé que de 1,05% à GIBERVILLE, de manière bien inférieure à l'augmentation du coût de la vie). D'autre part, l'ouverture des marchés publics selon les principes ultra-libéralistes aura les effets que l'on devine sur l'emploi et la survie de certaines entreprises. Il en est de même pour les entreprises prestataires de service.

L'accord de l'Union européenne va accentuer la casse industrielle et le déclin agricole de certaines de nos régions déjà durement touchées.

Vous, qui ne voulez pas que la Basse-Normandie devienne un véritable désert industriel, vous qui avez averti le gouvernement que d'autres choix sont nécessaires pour plus de justice, de démocratie, de paix, vous qui refusez que les parlementaires décident à votre place, exigez un référendum national sur cette question décisive pour l'avenir de la France.

Il faut absolument protéger nos communes de l'asphyxie financière et garantir leur autonomie en refusant les regroupements autoritaires et imposés au nom de la "concurrence européenne".

Au lieu d'accroître le transfert des charges sur les Collectivités Locales, l'Etat doit donner les moyens de l'autonomie communale.

C'est avant tout une question de démocratie.

Très sincèrement dévoué,
Le Maire,
Jean-François ROMY



JLP AUTOMOBILES

SERVICE COMMERCIAL : JACKY LEMARCHAND
SERVICE TECHNIQUE : YANNICK POINSIGNON

**VENTES - REPRISES - NEUVES ET OCCASIONS
ENTRETIEN - RÉPARATION - TOUTES MARQUES**

AGENT MAZDA

9, Route de Rouen - 14730 GIBERVILLE - Tél. 31 83 33 38

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h - Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

BOURILLOT Florent	3 Janvier 1992
HONORÉ Pierre	4 Janvier 1993
BRIÈRE Anne-Sophie	8 Janvier 1992
BENAOUDA Mehdi	12 Janvier 1992
BERTRAND Christopher	23 Janvier 1992
LEFEBVRE Yann	26 Janvier 1992
JARRY Léa	28 Janvier 1992
GAUTHIER Julie	1 ^{er} Février 1992
MEUDEC Julie	10 Février 1992
VOISIN Marine	24 Février 1992
DESMOUCEAUX Christopher	3 Mars 1992
CHARLES Cécile	8 Mars 1992
BORDBAR-ORDEKANI Émilie	13 Mars 1992
DROMER Laury	16 Mars 1992
MARION Cassandre	18 Mars 1992
MOSQUERON Thibault	3 Avril 1992
ZIMOLONG Christopher	8 Avril 1992

MARIAGES

OURSSEL Philippe et GATELET Nathalie	9 Mars 1992
GEORGES Alain et LEBRET Antoinette	28 Mars 1992
BENDAROUACH Farid et PICHOL Soizick	28 Mars 1992
ADAMCZYK Wladyslaw et TROLONGT Janine	18 Avril 1992
ROGER Alain et GERMAIN Corinne	18 Avril 1992
OGURCE Muhsin et DONNE Valérie	24 Avril 1992
GOSSELIN Olivier et DERETTE Béatrice	25 Avril 1992
PREVEL Fabrice et HUMPISCH Siegried	25 Avril 1992
GIRRE Pascal et LE LIÈVRE Nadège	2 Mai 1992

DÉCÈS

PITREL Pauline veuve GAREAU	8 Janvier 1992
LEBOEUF André	13 Janvier 1992
LEVEE Lucien	14 Février 1992
DUDACZYK Marianne veuve WOJCIK	22 Février 1992
RIVOGNAC Michèle	1 ^{er} Mars 1992
VERITE Jean-Pierre	3 Mars 1992
POPLAWSKI Jean	11 Mars 1992
ROYER Bernard	22 Mars 1992
DUBOSQ Madeleine veuve VINCENT	27 Mars 1992
SALOMÉ Armand	6 Avril 1992

GIB' FLOR

16, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE



- * Fleurs coupées
- * Plantes fleuries
- * Plantes vertes
- * Compositions florales
- * Articles cadeaux

Sur demande fleurissons et entretenons vos tombes.

LIVRAISON A DOMICILE Tél : 31.72.22.82

LA TENTATION

*moi j'achète
mes
gâteaux
chez...*



**Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie - Glaces**

**Alain et Noëlle
JOURDAIN**

16, Rue Pasteur 14730 Giberville
31-78-03-38

smo

bureautique

PHOTOCOPIEURS
PHOTOCOPIEURS LASER
TELECOPIE

2, rue Beiley
Parc Technologique de la Folie Couvrechef
14000 CAEN

Tél. : 31 43 85 85

RICOH
PHOTOCOPIEURS

CACHE - CACHE

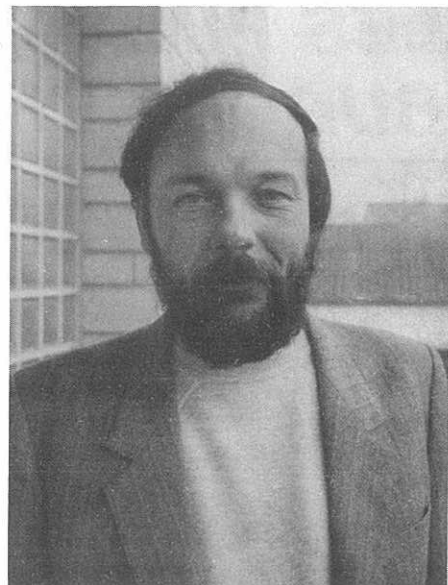
Jupes - Robes - Pantalons
Tailleurs - Pulls - Chemisiers - Etc..
Nous sélectionnons les marques :
RENÉ DERHY - DEXTER - DUB'S
MOD ECRAN - KOOKAI - Etc...
Notre Rayon Détente
SPORTSWEAR et JEAN'S, etc...
BUFFALO - OBER - LEE COOPER
NAF-NAF - Etc...

C.C. SUPERMONDE MONDEVILLE
C.C. SAINT-CLAIR HEROUVILLE

GIBERVILLE

N° 36

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Directeur de la publication :
Le Maire
de Giberville

Photocomposition :
COMPOSET - Tél. 31 31 25 88

Publicité - Impression :
ALPHACOLOR
18, Rue du Marais - CAEN
Tél. 31 83 81 31

Diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1992 - Tirage 1 900

S O M M A I R E

A votre service.....	2
Editorial.....	3
Etat-Civil.....	4
Les finances municipales	
Budget Primitif 92.....	6
Commission des travaux.....	8
Fêtes et cérémonies.....	10
Commission du personnel.....	11
Activités physiques à partir de 50 ans.....	11
Commission Affaires scolaires.....	12
Affaires sociales.....	13
Secours populaire Français.....	14
Comité des fêtes.....	15
A. S. Giberville.....	16
A. G. L. A. E.....	17
Association intercommunale du plateau.....	18
Résidence Guy Travert.....	19
Club de l'amitié.....	20
F. N. A. C. A.....	21
Fanfare Gibervillaise - Les Francas.....	22
Pour information les contribuables de Giberville - Service d'urgence.....	23

JUIN 1992

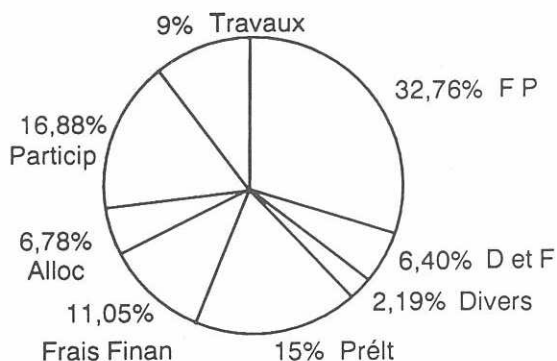
*Ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs*

LES FINANCES MUNICIPALES : BUDGET PRIMITIF 1992

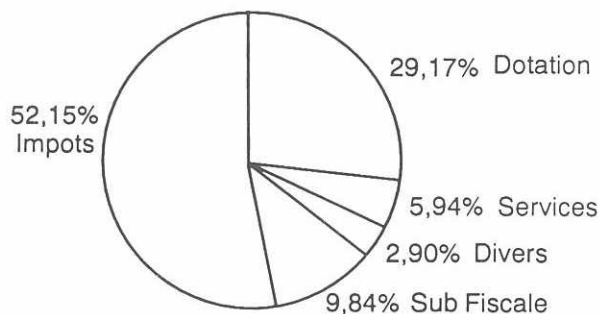
Le budget primitif 1992 a été adopté par 21 voix pour (liste J.F. ROMY) et a compté 5 abstentions (opposition)

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 21.028.500 F



RECETTES : 21.028.500 F

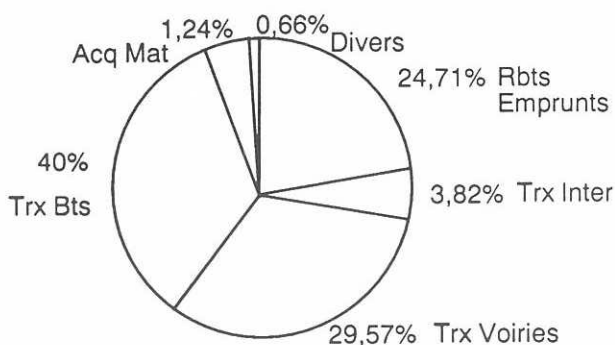


<input type="checkbox"/> Frais personnel	6.889.000 F
<input type="checkbox"/> Denrées et fournitures	1.346.950 F
<input type="checkbox"/> Divers	458.800 F
<input type="checkbox"/> Prélèvement	3.156.000 F
<input type="checkbox"/> Frais financiers	2.324.000 F
<input type="checkbox"/> Allocations subventions	1.413.300 F
<input type="checkbox"/> Participations et contingents	3.547.850 F
<input type="checkbox"/> Travaux services extérieurs	1.892.600 F
	<u>21.028.500 F</u>

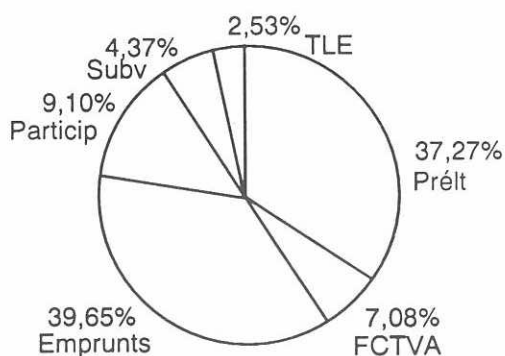
<input type="checkbox"/> Dotation globale fonctionnement	6.135.716 F
<input type="checkbox"/> Services	1.248.000 F
<input type="checkbox"/> Divers	608.500 F
<input type="checkbox"/> Subvention fiscale	2.068.534 F
<input type="checkbox"/> Impôts	10.967.750 F
	<u>21.028.500 F</u>

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 8.467.700 F



RECETTES : 8.467.700 F



<input type="checkbox"/> Remboursement d'emprunts	2.093.000 F
<input type="checkbox"/> Travaux intercommunaux	324.000 F
<input type="checkbox"/> Travaux voiries	2.504.200 F
<input type="checkbox"/> Travaux bâtiments communaux	3.387.000 F
<input type="checkbox"/> Acquisition matériel	104.300 F
<input type="checkbox"/> Divers	55.200 F
	<u>8.467.700 F</u>

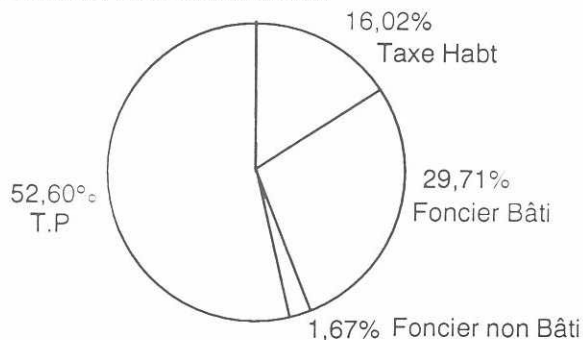
<input type="checkbox"/> Prélèvement	3.156.000 F
<input type="checkbox"/> F.C.T.V.A.	600.000 F
<input type="checkbox"/> Emprunts	3.357.200 F
<input type="checkbox"/> Participations	770.500 F
<input type="checkbox"/> Subventions	370.000 F
<input type="checkbox"/> TLE	214.000 F
	<u>8.467.700 F</u>

Pour information, voici les principaux investissements votés au budget primitif 92.

Acquisitions de terrains	45.000 F	Travaux église presbytère	47.000 F
Machine à laver	10.000 F	Ateliers municipaux	27.500 F
Achat containers	66.000 F	Trottoirs	253.500 F
Tondeuse	14.500 F	Signalisation	15.000 F
Travaux centre socio-culturel	3.300.000 F	Voirie plateau	2.235.700 F
Travaux logements fonctions	12.500 F		

VOTE DES TAUX DES 4 TAXES BUDGET PRIMITIF 1992

Voici ci-dessous la place des impôts locaux et la répartition des 4 taux dans ce budget primitif 1992 qui a été adopté par 21 pour, 2 contres et 3 abstentions.



<input type="checkbox"/> Taxe d'habitation	1.757.938 F
<input type="checkbox"/> Foncier bâti	3.259.038 F
<input type="checkbox"/> Foncier non bâti	182.347 F
<input type="checkbox"/> Taxe professionnelle	5.769.645 F
	<hr/>
	10.968.968 F



Derrière l'eau, un métier



**COMPAGNIE
GÉNÉRALE
DES EAUX**

**SECTEUR DE BASSE
NORMANDIE**
7, rue Karl Probst
14 000 CAEN
Tél: 31 44 79 90
Fax: 31 44 08 60

RENDONS SERVICE A L'EAU

POMPES FUNEBRES

Daniel RENOUF

Caveaux - Monuments
Articles Funéraires

9, rue Monin

14460 COLOMBELLES - Tél. 31 72 05 43

FUEL OILS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELS...
EXPLOITATION DE CHAUFFAGE
CHARBONS ET AGGLOMÉRÉS

Les Combustibles de Normandie

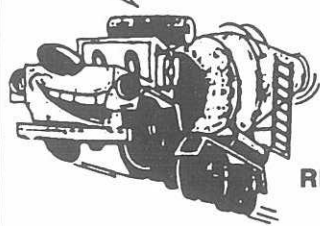
Quai de Normandie — CAEN

Téléphone 31 70 71 72

•

Agences : Cherbourg - Honfleur - Granville

des mètres cubes
de solutions



Béton de France

RÉGION NORMANDIE II
SECTEUR CALVADOS
Tél. 31 72 36 72
Fax 31 83 35 15

55, rue de la Liberté - 14730 GIBERVILLE

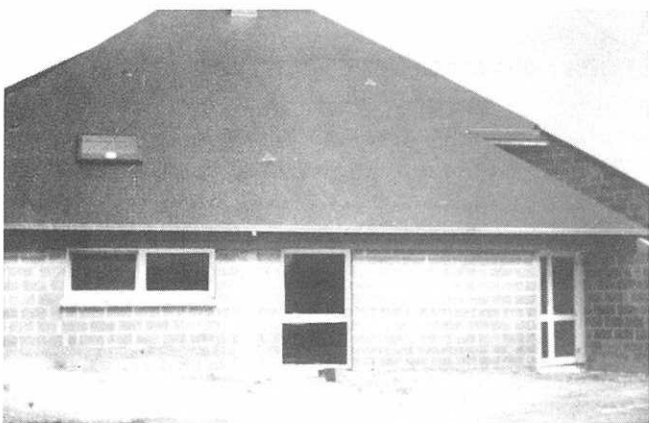
COMMISSION DES TRAVAUX

PLATEAU

Pour des raisons techniques, la tranche de travaux que nous avons prévue (rue des Champs Fleuris, rue du Prieuré, allée des Campanules) pour cette année, est reportée sur l'année prochaine, par contre les rues du Clos neuf, rue des Coquelicots, rue des Marguerites, rue des Bleuets, route de GIBERVILLE verront le début de réalisation, c'est-à-dire l'eau, le gaz et l'éclairage public. La voirie définitive ainsi que les trottoirs, ne pourront être terminés qu'après le passage des réseaux soit en 1993.

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes a été entièrement rénovée à l'intérieur. L'extérieur sera remis en état après accord



RUE DE LA MONTAGNE :

Le trottoir côté habitations rue de la Montagne sera réalisé cette année. Une somme est inscrite au budget à cet effet.

RENFORCEMENT EDF RUE PASTEUR, RUE DES ÉCOLES :

Pour éviter les chutes de tensions, dont plusieurs personnes se sont plaintes. EDF va réaliser la pose d'un poste transformateur, ceci nécessitant l'ouverture de tranchées.

RAPPELS PRATIQUES :

Il est rappelé que tous les habitants de GIBERVILLE peuvent déposer leurs déchets de jardin, gravois, etc. à la décharge de SANNERVILLE.

Il est également rappelé que le ramassage des encombrants sur GIBERVILLE a lieu :

— pour GIBERVILLE BOURG : le 1^{er} lundi de chaque mois

— pour GIBERVILLE PLATEAU : le lundi de la 3^e semaine

Les inscriptions sont prises en mairie.

Toutes décharges publiques étant interdites, les contrevenants seront verbalisés.

avec les assurances, étant donné que les dégâts existants ont été faits par malveillance.

ROUTE DE ROUEN

Nous profitons des travaux de réalisation d'assainissement et d'eau potable pour l'exécution et la remise en état des trottoirs sur toute la longueur du passage des canalisations.

CENTRE DE LOISIRS :

Les travaux de réalisation du Centre de Loisirs se déroulent normalement. Le planning est respecté et le tout sera terminé dans les temps (fin juin).



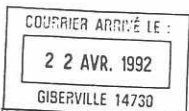
Les huiles usagées peuvent être déposées aux ateliers municipaux, tous les lundis matin de 8 h à 9 h.

Il est également rappelé aux propriétaires de chiens de bien vouloir les empêcher de vagabonder. Trop de plaintes sont données en Mairie et des ordres très stricts seront donnés à la fourrière.

RESTRICTION D'EAU

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU CALVADOS RAPPEL CONCERNANT LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE :

Nous attirons l'attention des divers propriétaires locataires ou occupants de logements sis dans notre commune, sur la nécessité de faire procéder à un entretien, à un nettoyage et à un ramonage régulier des foyers et de leurs accessoires, des conduits de fumées et des tuyaux de raccordement sur la base des dispositions de l'article 31 du Règlement Sanitaire Départemental.



LE PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux, le décret n° 73-219 du 23 janvier 1973 pris pour son application et l'arrêté ministériel du 8 mars 1973,

Vu l'article L 131-13 du code des communes,

Vu les articles 93, 103, 104 et L 232-5 du code rural,

Vu l'article 25 du code du domaine public fluvial,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et notamment son article 34,

Vu la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs, notamment son article 45,

Vu le décret n° 50-722 du 24 juin 1950 relatif à la délégation de pouvoirs propres aux Préfets, Sous-Préfets et Secrétaires Généraux de Préfecture,

Considérant le déficit de précipitations reçues entre les mois d'octobre et mars, le plus fort jamais enregistré,

Considérant la faiblesse des débits des rivières, les valeurs actuelles des débits étant inférieures aux valeurs d'étiage,

Considérant que le niveau des nappes phréatiques utilisées pour l'alimentation n'a cessé de diminuer pour atteindre des niveaux inférieurs à toutes les références connues,

Vu le rapport du Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt du Calvados et l'avis du Comité de gestion de l'eau,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados,

A R R E T E

Article 1 - Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du département jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 - L'arrosage des pelouses est interdit.

L'arrosage des jardins potagers est autorisé tous les jours de 20 heures à 21 heures.

.../

Article 3 - L'arrosage des parterres publics, des terrains de sport, des greens de golf et des hippodromes engazonnés n'est autorisé que les lundi, mercredi et vendredi de 6 heures à 9 heures.

L'arrosage des hippodromes non engazonnés est autorisé avant chaque course.

Article 4 - L'usage des jets à haute pression à des fins personnelles est interdit.

Le lavage des véhicules quels qu'ils soient, ailleurs que dans les stations de lavage spécialisées, est interdit.

Article 5 - L'arrosage des céréales d'hiver est interdit.

Pour les autres cultures, l'arrosage est :
- autorisé les jours ouvrables sauf entre 11 heures et 19 heures
- interdit du samedi 11 heures au lundi 19 heures

Pour les cultures maraîchères, l'arrosage est autorisé tous les jours sauf entre 11 heures et 19 heures.

Article 6 - Le remplissage des cuves de traitement phytosanitaire à partir des cours d'eau ou à leur proximité est interdit.

Article 7 - La mise en eau des plans d'eau de loisir nouvellement achevés est interdite.

La réalisation des nouveaux forages et pompages et de retenues d'eau destinés à d'autres usages que l'alimentation publique en eau potable est interdite.

Article 8 - Le présent arrêté sera affiché dans toutes les mairies du département.

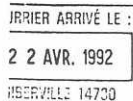
Article 9 - Le Secrétaire Général de la préfecture du Calvados
les Sous-Préfets de BAYEUX, LISIEUX et VIRE
le Commandant du Groupement de Gendarmerie
le Directeur départemental de la Police Nationale
le Directeur départemental de l'Équipement
le Directeur départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
le Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt
le Directeur régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
la Garderie du Conseil Supérieur de la Pêche
la Garderie de l'Office National de la Chasse

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le 15 AVR. 1992

Le Préfet,

Michel BESSE



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE : INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

Les inscriptions à l'école de musique du SIVOM des Trois Vallées regroupant les communes de MONDEVILLE, COLOMBELLES, GIBERVILLE, CORMELLES ET CUVERVILLE ont lieu dès maintenant et jusqu'au 15 juin IMPÉRATIVEMENT.

Les disciplines suivantes sont enseignées : pour les enfants, initiation musicale pour les enfants de 3 à 6 ans, solfège (7 ans et plus) piano, violon, violoncelle, guitare, flûte traversière, clarinette, trompette, initiation à la danse (4 à 8 ans), danse classique, danse contemporaine, instrumentarium, orchestre et pour la deuxième année, le trombone. Pour les adultes, danse contemporaine, formation musicale (solfège), et instrument.

La rentrée scolaire, le lundi 14 septembre.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

* au secrétariat du SIVOM, MAIRIE DE MONDEVILLE, Rue Chapron, tél. 31 52 14 74 ou à la Mairie de votre domicile.

Comme les années précédentes, le directeur de l'école Monsieur AUDOLI, tiendra des permanences :

Le mercredi 3 juin de 18 h à 20 h à la Mairie de Cuverville

Le jeudi 4 juin de 10 h à 12 h à la Mairie de Giberville

Le samedi 6 juin de 10 h à 12 h à la Mairie de Cormelle le Royal

Le mercredi 10 juin de 10 h à 12 h à la Mairie de Colombelles

Le samedi 13 juin de 10 h à 12 h à la Mairie de Mondeville.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le 16 mars 1992, la Municipalité honorait deux de ses Agents. Monsieur ROMY, maire de la Commune, remettait la médaille d'Honneur Régionale départementale et communale :

— de VERMEIL pour Madame GALOPIN Lucie pour 30 années de service.

Quelques moments importants de sa carrière

1/01/1951 - Auxiliaire de bureau puis employée de bureau faisant fonctions d'agent enquêteur.

1/07/1952 - Appariteur-enquêteur titulaire.

1/01/1965 - Commis.

1/10/1970 - Agent principal.

De juin 1969 à mars 1977 s'est retrouvée toute seule à la Mairie de Giberville comme secrétaire.

1/01/1988 - Commis principal.

Actuellement et depuis le 1/08/1990 adjoint administratif principal 2^e classe 10^e échelon.

— D'ARGENT pour Madame ANJOU Janine pour 20 années de service.

Quelques moments importants de sa carrière :

De 1969 à 1970 - Femme de ménage remplaçante
01/07/1971 - Femme de ménage honoraire jusqu'en 1977

01/09/1977 - Femme de service stagiaire

01/09/1978 - Femme de service titulaire

01/10/1986 - Transformation de poste, Madame ANJOU devient A.S.E.M. Aide Spécialisée des Écoles Maternelles

01/01/1990 - A.S.E.M. à temps partiel (90%)

22/03/1991 - Intégration, Mme ANJOU travaille toujours comme A.S.E.M. mais devient agent d'entretien.

Actuellement agent d'entretien 9^e échelon.



Madame GALOPIN connut cinq maires différents : Messieurs BESSON, LEROYER, COLLET, OMARINI, ROMY.

QUELQUES SOUVENIRS :

Lorsque Madame GALOPIN a débuté, la Commune de GIBERVILLE comptait 2254 habitants dont 1380 sur le plateau.

Cinq employés municipaux travaillaient au service de la Ville :

- Une secrétaire
- Une employée de bureau
- Deux femmes de ménage aux écoles
- Un fossoyeur
- Un cantonnier



Depuis qu'elle exerce, Madame ANJOU a connu trois maires : Messieurs COLLET, OMARINI, ROMY.

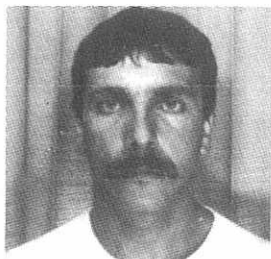
Le moment le plus fort de sa carrière fut sans doute sa nomination comme aide-maternelle car elle aime beaucoup les enfants.

Une composition florale fut offerte à chacune d'entre elle par Monsieur ROMY et un vin d'honneur conclut cette sympathique réception.

L'Adjoint responsable
Ph. HEUZE

COMMISSION DU PERSONNEL

Dans le bulletin municipal N° 35, la commission du personnel annonçait aux habitants de la commune l'embauche de deux Agents stagiaires.



M. Michel TOUFFLET

La publication de leur photo d'identité permet aux résidents de la ville de reconnaître les employés communaux.

Le Responsable du Personnel
L. LECONTE



M. Jean-Paul HALOT

ACTIVITÉS PHYSIQUES A PARTIR DE 50 ANS

Les stages proposés s'adressent :
— Pour la pratique personnelle, à toutes les personnes de plus de 50 ans : mise en disponibilité, pré-retraité, retraitée.
— Pour l'information et la formation à toute personne (quelque soit son âge) intéressé par l'animation.

INFORMATION

- 1 - Semaine des personnes âgées
Journées d'animation
Mardi 22 octobre - Hérouville, Place de l'Hôtel de Ville : 10 h - 18 h.
Jeudi 25 octobre - Vire, Salle de Vaudeville : 14 h - 19 h.

PRATIQUE

- Hebdomadaire
- 2 - Atelier musique mouvement :
Jeudi 9 h 30 - 10 h 30
Lieu : lfs - Gratuit
- 3 - Randonnée pédestre mensuelle
4^e Jeudi du mois, sauf exception.
Dates : 24 octobre, 28 novembre, 19 décembre (3^e), 23 janvier, 27 février, 26 mars, 30 avril (5^e), 21 mai, 25 juin.
- 4 - Randonnée cyclo mensuelle
à partir du mois de mars 1992, 2^e jeudi du mois.

PRATIQUE : stages

- 5 - Ski de fond
27 janvier au 4 février
Lieu : GRESSE en VERCORS, environ 2.800 F tout compris sauf location matériel.
- 6 - Navigation fluviale
Du 11 au 18 avril ou 18 au 25 avril
Lieu : Bretagne ou Nivernais, 2.600 F
- 7 - Randonnée pédestre
Du 11 au 13 mai
Lieu : Bocage Virois, 700 F

- 8 - Roulotte théâtre
Du 25 au 31 mai
Lieu : Picauville (Manche), 1.000 F
- 9 - Randonnée pédestre
Du 15 au 21 Juin
Lieu : Morvan, 2.200 F

FORMATION

- 10 - Journées Danses Folkloriques
Les vendredis 6 décembre 1991, 14 février 1992, 3 avril 1992.
Lieu : Caen ou périphérie proche 70 F (par journée)
- 11 - Initiation à la technique du maquillage de scène
13 - 14 janvier 1992
Lieu : à préciser 400 F
- 12 - Sensibilisation à l'animation à l'activité physique pour personnes âgées
Du 23 au 28 mars 1992
Lieu : Caen ou périphérie proche 900 F.

Coupon-demande de renseignements à retourner à
la Direction Départementale
Jeunesse et Sports du Calvados
(Mlle LEMAITRE)

NOM

Prénom

Adresse

N° de téléphone

Intéressé(e) par le(s) stage(s) N°

Une documentation précise vous sera transmise.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

I - Le 30 mars, le budget primitif pour l'année 1992 a été voté et approuvé par les élus du groupe de la majorité. Les élus de l'opposition (droite et partie socialiste) se sont abstenus.

Les participations suivantes ont été accordées aux écoles primaire et maternelle :

— FOURNITURES SCOLAIRES : 132.000 F soit environ 260 F par enfant.

— SUBVENTION POUR CLASSES DE DÉCOUVERTES : 20.000 F

— SUBVENTION POUR ASSOCIATION ÉCOLE MATERNELLE : 8.700 F



PARTICIPATION POUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DU PLATEAU : (école des Tilleuls)

La participation de la ville de GIBERVILLE pour le fonctionnement des écoles des Tilleuls s'élève à 386.000 F, soit environ 4.825 F par enfant.

PARTICIPATION POUR LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE "Émile Zola" ET DU GYMNASSE "Pierre Cousin" :

La commune de GIBERVILLE participe pour un montant de 503.000 F aux frais de fonctionnement du collège et de son gymnase.

II - PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANNÉE SCOLAIRE :

Une majorité de Parent d'élèves, d'enseignants se sont prononcés pour la suppression des cours du samedi avec une répartition de ceux-ci sur les vacances scolaires.

Le Conseil Municipal devant émettre un avis, ce sujet a été l'objet d'un large débat lors de la réunion du Conseil municipal du 27 avril 1992.

Les conclusions de ce débat ont été communiquées à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale par courrier transmis le 29 avril 1992.

III - CLASSE DE NEIGE :

La classe de CM1 de Madame GIRARD s'est rendue à Saint Jean d'Aulps au mois de janvier pour une durée de 15 jours.

Ce séjour s'est déroulé dans d'excellentes conditions. La participation financière de la commune s'est élevée à la somme de 40.000 F.

Madame l'Inspecteur de l'Éducation
Nationale
Ancienne Ecole Laënnec
Place Laënnec
Caen Côte de Nacre
14000 CAEN

JFR/CD/04/1992/16

Madame l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

Le Conseil Municipal de GIBERVILLE, réuni le 27 AVRIL 1992, a débattu du projet d'aménagement du rythme scolaire approuvé lors du Conseil d'école du 28 MARS dernier.

Les élus locaux ne se considèrent pas compétents pour juger des avantages ou des inconvénients pédagogiques des mesures suggérées et s'étonnent que le document mentionne un "avis très favorable" de la municipalité qui n'avait, jusqu'à présent, jamais émis d'opinion sur ce sujet.

C'est là une interprétation abusive des propos tenus par les délégués de la Ville qui ont exigé un rectificatif

Par contre, mes collègues et moi-même pensons que la mise en place de la semaine de 4 jours et la refonte du calendrier des vacances scolaires risquent de poser des problèmes matériels et techniques au niveau de l'organisation s'il n'y a pas une harmonisation de cette proposition au niveau de toutes les écoles du secteur du S.I.V.O.M. des 3 Vallées, voire du département.

Nous ne sommes pas hostiles aux initiatives qui vont dans le sens de l'intérêt de l'École dans la mesure où on les dote des meilleures garanties de succès.

Aussi, sans émettre d'avis défavorable sur le principe même, nous souhaitons que Madame l'Inspecteur d'Académie, avant de donner son accord au projet, puisse obtenir le consensus le plus large, en particulier auprès des écoles de MONDEVILLE, COLOMBELLES, CUVERVILLE et CORMELLES-LE-ROYAL.

Veuillez agréer, Madame l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, l'expression de ma haute considération.

Le Maire,

J.F. ROMY

Le responsable des Affaires Scolaires
Louis LECONTE

AFFAIRES SOCIALES

GOUTER SPECTACLE

Le 15 février 120 personnes de plus de 60 ans accompagnées de leur conjoint se sont retrouvées autour de la traditionnelle "TEURGOULE-FALLUE" et c'est avec une grande attention que les convives ont pu se voir sur un écran géant grâce à une rétrospective des goûters et voyages de l'année 91.



COLIS A L'INTENTION DES CHÔMEURS :

Le 12 mai, la commission des affaires sociales a distribué des colis alimentaires aux demandeurs d'emplois inscrits à l'A.N.P.E., aux personnes effectuant des stages (non scolaires) ou équivalents... et répondant aux critères de ressources bien déterminés.

VOYAGE ANNUEL :

Pour notre voyage annuel qui aura lieu le 3 juin 92, nous prendrons la direction de la Suisse Normande, et pour changer un peu nos habitudes, nous prendrons le petit train touristique qui nous transportera de CAEN à CLECY, où nous aurons un "pique-nique" amélioré à la salle des fêtes de CLECY.

CHOCOLATS DE NOËL :

Certaines personnes pouvant prétendre aux chocolats de Noël nous signalent qu'elles ont été oubliées, nous vous rappelons que nous ne possédons pas de fichiers concernant ces personnes et que nous nous basons sur les listes électorales. Si celles-ci pour des raisons qui les regarde ne sont pas inscrites sur les listes, elles peuvent toutefois se faire connaître auprès du CCAS ou en Mairie, afin que nous ne les rations pas cette année et les années à venir.

QUELQUES DATES A RETENIR :

Comme nous l'avons signalé dans les bulletins précédents, nous ne faisons plus d'information dans les boîtes aux lettres concernant les goûters, voyages, repas et colis chômeurs, nous vous demandons de surveiller les informations municipales dans tous les endroits publics (mairie, commerçants, R.P.A. etc...) et de retenir dès maintenant les dates suivantes :

3 juin	Voyage annuel
15 octobre	Goûter
5 décembre	Repas annuel
Courant décembre	Colis chômeur, pommes de terre

Le responsable de la commission
Jean-Yves LAULIER

CACITTI CHARPENTES

Entreprise de CHARPENTES BOIS

Nouvelle adresse : 10, rue Daguerre - **GRETHEVILLE**
14540 BOURGUÉBUS (Z.I. Mondeville Sud - Centre Routier)

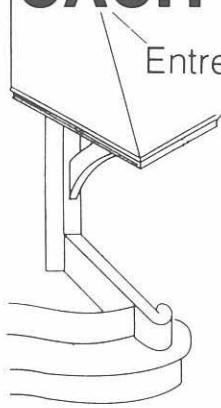
• **Charpentes traditionnelles**

• **Balcons**

• **Escaliers artisanaux**

• **Maisons en colombage neuves et anciennes**

Tél. 31 84 41 29 - Fax 31 78 06 81



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITÉ DE GIBERVILLE

DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES

L'hiver se termine et nous pouvons dès maintenant faire le bilan des six derniers mois depuis OCTOBRE 1991.

Environ 70 personnes (dont 27 enfants de moins de 16 ans) ont été aidées.

540 colis alimentaires ont été remis

Nous devons hélas déplorer l'augmentation des demandes (+ 40% les deux derniers mois) due aux difficultés sociales.

Grâce à notre GRANDE VENTE DE BRIOCHES de NOVEMBRE nous avons pu offrir 46 colis alimentaires "spécial NOEL" et 16 jouets.

Nous remercions sincèrement tous les Gibervillais qui ont réservé un accueil chaleureux à nos bénévoles pour cette grande vente qui sera renouvelée en fin d'année.



ET SI VOUS INVITIEZ UN ENFANT CET ÉTÉ

Pour des milliers d'enfants en FRANCE, être "en vacances signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres s'en vont. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite... Alors pourquoi pas vous ?

Pourquoi ne pas donner à un enfant le plaisir de vivre quelques semaines chez vous ?

Si vous partez vers les forêts, les champs, la mer... ou ailleurs, pourquoi ne pas emmener un enfant pour respirer le même air et sentir le même soleil que vous ?

Et si vous invitiez un enfant pour jouer avec les autres aux jeux des grandes vacances ?

Rejoignez les familles qui ont déjà accueilli un enfant.

Age : de 6 à 10 ans

Pour un séjour de 2 à 4 semaines

En juillet ou août

EN SACHANT QUE :

L'accueil est bénévole

Le Secours Populaire prend en charge les frais de transport de l'enfant.

Le Secours Populaire souscrit une assurance couvrant votre responsabilité et celle de l'enfant.

Un responsable vous rend visite avant tout engagement.

Un responsable est disponible à tout moment en cas de problèmes.

PERMANENCE SOLIDARITÉ-VESTIAIRE

Toute personne en difficultés peut rencontrer un responsable le lundi de 14 h à 16 h ou le mercredi de 10 h à 11 h 30. Les personnes désirant nous apporter des vêtements pour alimenter notre vestiaire peuvent nous rencontrer aux jours et heures ci-dessus.

Le vestiaire est ouvert à TOUS les lundis et mercredis aux heures ci-dessus. Vous trouverez des vêtements d'occasion (hommes, femmes, enfants, bébés) à des prix très bas.

Vous ferez des affaires et une bonne action, puisque les recettes nous permettent d'acheter de l'alimentation, d'envoyer des enfants en vacances, de leur offrir un jouet à Noël etc...

Nous remercions les personnes qui offrent leur quête de mariage au profit du Secours Populaire de Giberville.



COMITÉ DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

36, rue du Centre

14730 GIBERVILLE

CCP N° 3633 21 T ROUEN

Le Responsable

B. POLOUCHKINE

COMITÉ DES FÊTES

Le 6 mars : MARDI-GRAS a été fêté avec les enfants des écoles maternelles et primaire.

Des friandises ont été offertes par le Comité des Fêtes aux maternels.

Place du marché, un grand feu a été allumé, puis tous les enfants se sont dirigés vers la fête foraine pour faire des tours de manège offerts par le Comité des fêtes.



MANIFESTATIONS PROCHAINES :

4 mai	Critérium cycliste
7 juin	Rallye touristique
19 et 20 septembre	Fête du Pays, avec un inter-quartier le samedi après-midi et la traditionnelle foire à la farfouille, le dimanche toute la journée
Novembre	Cyclo-cross
28 novembre	Repas dansant
19 décembre	Arbre de Noël

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations.

Alain JAGUSIAK

Président du Comité des Fêtes

Tous projets
Tous styles

PAVILLONS

Galaxie

Entreprise générale de bâtiment

Recherche terrain
Financement adapté
à votre situation

CAUTION
achèvement travaux

39, rue Calmette
14120 MONDEVILLE

Tél. 31 34 63 23
Fax 31 34 93 77

Station **Mobil**

Didier COURVILLE

GAZ - PNEUS

Station service ouverte 7 jours sur 7
y compris jours fériés

21, route de rouen - Giberville - Tél. 31 72 37 79

STEN

Société des Travaux
Electriques de Normandie

ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
TERTIAIRE ET BATIMENT
AUTOMATISME
COURANTS FAIBLES
RESEAUX - PTT

Z.I. du Martray
14730 GIBERVILLE

Tél. 31 52 37 00
Fax 31 52 37 37

ASSOCIATION SPORTIVE DE GIBERVILLE

Nous voici au terme de la saison sportive 1991/1992.

Sur le plan sportif les diverses sections ont obtenu des résultats plus ou moins probants, selon les disciplines. Mais je regrette de ne pouvoir vous communiquer de plus amples renseignements, certains responsables des sections n'ont pas daigné m'adresser un compte-rendu à publier dans ce bulletin municipal.

SECTION JUDO

Effectif 35 enfants - 4 compétitions cette année dont une à GIBERVILLE qui affrontait VILLERS-SUR-MER et BAVENT.

Nos jeunes se sont défendus honorablement en remportant de nombreuses médailles et se préparent à mieux faire lors du tournoi du 13 juin 1992 à HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR. Les cours de Judo se déroulent le mercredi et le samedi après-midi.

Le jour de la fête des sports à GIBERVILLE, le samedi 23 mai de 14 h à 17 h, il y aura démonstration par professeur et une initiation de judo pour débutants ouvert à tous (âge minimum 6 ans). Cette initiative devrait permettre de doubler les effectifs pour la prochaine saison.

SECTION G.V.

Les cours se déroulent chaque jeudi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle Maurice Baquet. Ils sont ouverts pour les femmes et hommes de tous les âges. Une bonne ambiance règne autour des 60 licenciés de cette année. La saison se terminera fin juin pour reprendre début septembre.

SECTION FOOT

Dans l'ensemble, il faut constater le bon comportement de toutes les équipes engagées en championnat.

A souligner la performance des équipes jeunes, notamment celle des poussins 1 qui affronteront le samedi 9 mai FALAISE en 1/4 de finale de la coupe du CALVADOS.

DATES A RETENIR :

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 MAI 1992
FÊTE DES SPORTS

Cette fête se déroulera sur deux jours et pour la première fois sept sections participeront à cette amicale manifestation.

Une innovation : une course populaire de six kilomètres ouverte à tous avec un classement inter-quartier sera organisée pour la première fois.

Nous vous demandons de venir nombreux encourager les sportifs qui animeront les différentes épreuves.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'A.S.G.

Actuellement, le Conseil d'Administration se compose de 21 membres. Pour la prochaine saison, j'ai reçu à ce jour 14 démissions. Il ne reste donc que 7 membres au sein du C.A.

Cela **pose un grave problème**, pour l'avenir de l'A.S.G.

Il est absolument nécessaire que chaque joueur, chaque responsable de l'A.S.G., se sentent concernés pour sauver leur association.

Mais cela concerne également toute la population parents de sportifs, futurs licenciés, vous devez réagir pour venir en aide aux dirigeants bénévoles actuels.

Nous multiplions les démarches pour que toutes les disciplines sportives continuent de fonctionner la saison prochaine :

- entretien avec la municipalité
- assemblée générale des sections
- appel à candidature aux bénévoles etc...

Si vous désirez vous investir et consacrer un peu de vos loisirs pour faire fonctionner l'A.S.G., n'hésitez pas faites-vous connaître en écrivant :

- soit à la Mairie de Giberville
- soit au Président de l'A.S.G. (jusqu'au 30.06.92) Monsieur GUILLOT Serge 16, rue Guy de Maupassant 14730 Giberville.

Sportivement dévoué
Le Président de l'A.S.G.
S. GUILLOT

PLATRERIE - CLOISONS

ENTREPRISE BRIARD

**124, route d'Harcourt - 14123 FLEURY-SUR-ORNE
Tél. 31 82 28 60**

L'ÉTÉ A AGLAE :

L'Association A.G.L.A.E. organise pour l'été 1992 des Centres de Loisirs, pour les 4-11 ans et des camps à la semaine pour les 11-12 ans et les 13-14 ans.

LE CENTRE DE LOISIRS :

— JUILLET : du mercredi 8 juillet au 31 juillet 92. Le centre ne fonctionnera pas le lundi 13 juillet.

— AOÛT : du lundi 3 août au vendredi 28 août 1992.



LES CAMPS A LA SEMAINE :

— JUILLET : du 8 juillet au 31 juillet 1992. Les deux camps à la semaine (11/12/13/14) seront regroupés la semaine du 27 juillet au 31 juillet.

— AOÛT : du 3 août au 28 août 1992. Un seul camp à la semaine sera proposé au mois d'août pour les 12-14 ans.

Le programme définitif pour les activités des centres de loisirs et des camps à la semaine n'est pas tout à fait établi.

Les inscriptions seront prises à partir du 20 mai 1992 au Centre de Loisirs AGLAE. La fin des inscriptions se fera le 13 juin à 12 heures.

L'accueil du matin, l'accueil du soir : les activités reprendront dès la rentrée des classes 92.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

A.G.L.A.E.

17, rue Pasteur

14730 GIBERVILLE

Tél. 31 72 47 97

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT, SE MUNIR DE :

- du Carnet de Santé
- de la photocopie de la caisse d'Allocations Familiales
- Photocopie de votre responsabilité civile
- N° de sécurité sociale



Pierre MONTAIGNE

Architecte diplômé par le gouvernement

5, rue des Mazurettes - 14000 CAEN - Tél. 31 74 28 60 - Fax 31 74 37 67

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU PLATEAU

Cette association a pour objet de rassembler les habitants autour d'animations de loisirs, de jeux sur place pour jeunes et adultes et de participer aux manifestations de loisirs locales soit intercommunales, soit inter-quartiers.

Ses moyens d'actions sont :

*Réunions périodiques, organisations de manifestations pouvant aider à la réalisation des objectifs de l'association, contacts avec les collectivités.

PROJETS 1992

- 4 janvier Galette des Rois intercommunale
9 février Participation au Carnaval de MONDEVILLE avec la construction d'un char "Le Laboureur"
14 mars Soirée Poule au Blanc à la salle Pablo Neruda à GIBERVILLE, une soirée réussie et une bonne ambiance
18 avril Farfouille terre-plein ND des Travailleurs nombreux exposants, dégustation de tripes, frites, saucisses, merguez.
10 mai Kermesse Associations Champ de Foire à MONDEVILLE stand, chamboule-tout.
24 mai Fête au Plateau. Fête foraine, réveil en fanfare. Dépôt gerbes aux plaques des victimes civiles du Plateau, ND des Travailleurs, nombreux stands, jeux pour enfants, réceptions personnalités des trois communes et foire aux greniers places des Tilleuls.
21 juin Fête de la musique et feux de la Saint-Jean place des Tilleuls.

- 12 septembre Concours de pétanque jardin public place des Tilleuls
19 septembre Forum des Associations salle des fêtes à MONDEVILLE
26 septembre Farfouille terre plein ND des Travailleurs
Octobre Assemblée Générale
Octobre Fête associations à COLOMBELLES
28 novembre Soirée choucroute salle Jean Jaurès à COLOMBELLES
19 décembre Arbre de Noël des enfants du plateau avec distribution de friandises Prévion passage du Père Noël en calèche dans les rues du Plateau.

Les nouveaux et anciens habitants du Plateau seront bien accueillis au sein de l'association intercommunale et seront les bienvenus, pour renforcer les rangs de bénévoles contacter les membres du Bureau.

Pour le Bureau la Secrétaire
Jeannine SIMON

COMPOSITION DU BUREAU

- Président d'honneur M. Christian MARIE
Président M. Hubert BLANCHARD
1, rue Traversière, Colombelles
Vice-Président Mme Madeleine KIELBASA
Secrétaire Mme Jeannine SIMON
Trésorier M. Serge MARTIN

MEMBRES : Jean SPRECHT, André EURY, Andrée EURY, Nadine L'HOMME, Michel PRESTAVOINE, Charlotte BRICET, Arlette BLANCHARD, Etienne HOUEL, Maxime et Simone LELONG, Michel TRIGER.



GROUPE HPE 14

Plus de 6 000 logements locatifs à votre disposition en Normandie.

2, Porte de l'Europe - 14050 CAEN CEDEX
La Folie-Couvrechef

Tél. : 31.06.91.00 - Fax : 31.95.22.00

Réparations locatives 24 h sur 24
avec votre Minitel "3614 HPE 14"
à partir du 1er Juillet 1992.

RÉSIDENCE "GUY TRAVERT"

Le 18 février, les Personnes Agées de la Résidence se sont réunies avec Madame POLOUCHKINE, pour faire le point sur "leur maison". Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour :

*Le restaurant et l'animation entre autres.

Malgré quelques petits problèmes qui sont peu à peu résolus, les résidents ont souligné de manière unanime la qualité des services offerts.

Fin Mars, nous avons organisé, en collaboration avec l'Association "VÉLO" de LOUVIGNY une exposition de vélos anciens.



Des plus petits — visite des écoles — à nos aînés tous ceux qui sont venus admirer ces drôles de machines, ont été enchantés. Quant aux résidents, descendus nombreux, ils se sont souvenus des bicyclettes de leur jeunesse. Certains se sont même rappelés qu'eux aussi ils avaient fabriqué ces filets pare-jupes multicolores chez L'Honneur à CAEN.

Avec les beaux jours, nous allons reprendre les excursions hebdomadaires du mercredi : au programme cette année, CLECY, BAGNOLES-DE-L'ORNE, HONFLEUR, etc...

L'Association "RENCONTRE" des résidents organisera également un après-midi en chanson pour la fête des Mères. Mais n'en disons pas plus pour le moment !!...

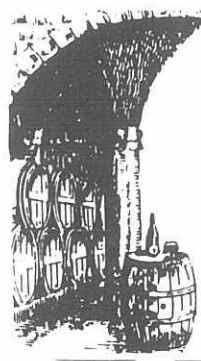
Olivier LAIGNEL



L'AMÉNAGEMENT DU SITE

B.P. 7 - 14860 AMFREVILLE

Tél. 31.78.71.18 - Fax. 31.78.18.02



S.A.C.L.

*Entrepôt-vente
de vins au détail*

*Bières
Bières spéciales
Champagnes
Spiritueux*

Avenue de la Liberté
Carrefour Lazzaro

14460 COLOMBELLES

Tél. 31 72 40 24



Liants routiers - Travaux routiers - Pistes aérodromes

Bâtiments - Assainissement - Génie Civil

Terrassements mécaniques - Travaux à la mer

SCREG NORMANDIE

Société Anonyme au Capital de 2 000 000 F

Rue de la Liberté (CD 230) - 14730 GIBERVILLE - B.P. 109 - 14014 CAEN Cedex

Tél. 31 72 35 36 - Fax 31 72 11 18

CLUB DE L'AMITIE

JEUDI 9 JANVIER 1992

"GALETTE DES ROIS" : Notre première animation de l'année nous a permis de partager la galette des rois en compagnie des délégations des clubs voisins que nous avons coutume d'inviter. Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur de la Résidence des Personnes Âgées répondirent également à notre invitation.

L'après-midi récréative animée par notre chorale très applaudie tant dans ses chants de groupes individuels, sketches et monologues fut entrecoupée par un excellent goûter. Les rois et reines tirés au sort. Couronnes et cadeaux furent remis à Madame DUCHEMIN et Monsieur TOUTAIN.

Les meilleurs joueurs et plus assidus aux concours de boules, dominos et belote reçurent une récompense pour leur participation à ces jeux que nous alternons tous les jeudis.

MARDI 11 FÉVRIER :

Nous recevions nos amis de COLOMBELLES pour disputer à la belote la coupe remise en jeu chaque année. Nettement dominée notre sélection se résigna à voir la coupe repartir chez nos amis voisins, avec l'espoir de la reconquérir l'an prochain.

MERCREDI 11 MARS :

Petit voyage de printemps : nous sommes retournés à GRANDCAMP où l'Hôtel DUGUESCLIN nous sert toujours un repas copieux et d'une grande qualité. L'après-midi, les uns dansèrent ou firent une belote pendant que d'autres firent un tour en ville. L'animation au retour fit un peu défaut car la sonorisation du car était en panne. Monsieur Philippe HEUZÉ représentant Monsieur le Maire, se fera certainement notre interprète auprès de la commission responsable pour y remédier.

JEUDI 2 AVRIL :

Goûter de Pâques : Après quelques tours de la "Roue de la Chance", notre Vice Présidente Madame LE DREN, aidée par ses amies du Bureau et quelques personnes désireuses de rendre service, servirent un très bon goûter. Clou de la soirée le tirage du jeu du gigot désigna Madame JEFTIC heureuse gagnante. D'autres très jolis lots furent également attribués.

JEUDI 16 AVRIL :

Assemblée Générale : 118 adhérents s'étaient déplacés pour élire ou réélire le tiers du Bureau sortant. Madame CARLE et Monsieur TOUTAIN maintenaient leur candidature. Madame CAILLEAU, Monsieur Roger et moi-même ne souhaitaient pas renouveler leur mandat pour raison d'âge et de santé. Hélas, il fallut se rendre à l'évidence un seul adhérent Monsieur Jacky LE FRANÇOIS que je remercie posa sa candidature. Les statuts prévoyant un Conseil d'Administration de 15 membres, Monsieur ROGER et moi-même acceptèrent d'être à nouveau candidats pour un an à condition de voir leur tâche très allégée.

Avec regret, je constate que dans notre commune où il y a de très nombreux jeunes retraités très capables d'animer notre Association, les bonnes volontés sont en régression et nos appels n'ont pas été entendus. Si l'an prochain du renfort ne vient pas il faudra envisager une modification des statuts.

Les rapports moral et financier furent adoptés à l'unanimité.

La cotisation à 50 F fut adoptée à la majorité après l'élection des candidats, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour élire leur bureau :

Président	Mme LE DREN
Vice-Président	M. LE FRANÇOIS
Vice-Président	Mme ANDRÉ
Trésorier	M. ROGER
Trésorier-Adjoint	Mme CARLE
Trésorier-Adjoint	M. TOUTAIN
Secrétaire	Mme ARDEVEN
Secrétaire-Adjointe	Mme ANDRÉ
Membres du bureau :	Mesdames TEIGER, MORIN, VERNHET, Messieurs ANDRÉ, CHEREL, FINON, LECUYER, ARTEL.

Je félicitais le nouveau bureau et souhaitais que chacun aide au maximum la nouvelle Présidente dans une tâche très prenante et parfois difficile.

Paul ARTEL

Nous remercions Messieurs ARTEL et ROGER de rester parmi nous une année supplémentaire. Leurs conseils nous seront d'une grande utilité.

Le nouveau bureau ayant pris connaissance de leurs responsabilités, espère une très bonne entente parmi tous pour la continuité du Club.

Mme LE DREN

MONDEVILLE - GIBERVILLE - COLOMBELLES APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

Le Comité a renouvelé cette année encore cette manifestation qui réunit une bonne partie des adhérents pour commencer l'année dans la joie et l'amitié. Les comités voisins de CAEN et FLEURY-SUR-ORNE ont tenu à s'associer à notre fête, et de nombreux adhérents de ces comités étaient des nôtres. L'équipe organisatrice, maintenant bien rodée et soudée, avait réuni toutes les conditions pour assurer la réussite de cet après-midi : organisation, préparation, accueil, animation.

Dans la foule des invités on remarquait M. ROMY Maire de GIBERVILLE, tandis que Monsieur le Maire de MONDEVILLE s'était excusé.

Le président André CLERICE s'adressait à l'assistance pour les vœux traditionnels de nouvel an à l'intention des adhérents et des familles, des anciens combattants en Afrique du Nord, et des municipalités.

La partie "variétés" était confiée à l'artiste Dominic ENO qui sut créer l'ambiance de façon fort dynamique en y ajoutant la qualité artistique avec des musiques et chansons réalistes et populaires. L'assistance appréciait ce bain d'effervescence et de jeunesse.

Le meneur de jeu invitait quelques adultes sur la scène pour prendre part à des jeux ; ainsi André CLERICE et Louis HOUEL, sous déguisement, s'éclataient dans un exercice d'imitation de Claude FRANÇOIS et autres... Enfin, le buffet froid modérait pendant quelques minutes l'excitation ambiante et la galette désignait rois et reines de la soirée. Puis on se quittait heureux de ces quelques heures de liesse. L'équipe des organisateurs se remettait à l'œuvre pour la remise en ordre de la salle et le rangement du matériel.

Encore une réussite du comité dirons-nous : comme pour les autres animations qu'il présente, c'est le fruit d'une préparation bien pensée, les responsables ont sans cesse le souci de tirer parti des erreurs passées pour améliorer le système. Quelques imperfections subsistent certes çà ou là mais il y sera remédié dans les animations à venir.

Le bureau du comité remercie les adhérents et amis présents à cette petite fête de début d'année et leur demande leur compréhension et leur indulgence d'avoir été dans l'obligation de demander une participation financière. Chacun comprendra aisément que la trésorerie du comité ne peut supporter seule la dépense engagée.

GARAGE NORMANDIE-BRETAGNE

MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
VENTES - ACHATS DE VÉHICULES



Dominique POUETTRE

Agent CITROËN

23, Route de Rouen
14730 GIBERVILLE
Tél. 31 72 37 54



MARBRERIE
J. P. MONGEREAU

POMPES FUNEBRES
CAVEAUX • MONUMENTS • GRAVURES
ARTICLES FUNERAIRES
TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE
EXPOSITION DE MONUMENTS

Téléphone : 31 96 52 34 - 29, Rue de la Mer
14150 OUISTREHAM RIVA BELLA



Tél. 31 52 14 93

MONDEVILLE - GIBERVILLE - COLOMBELLES **S.O.S. AMBULANCES B. VIEL**

Entreprise agréée - Personnel diplômé
Véhicules équipés pour tous transports et toutes distances
85, rue Calmette - 14120 MONDEVILLE
Transport de corps avant mise en bière

FANFARE "LA GIBERVILLAISE"

La Fanfare Gibervillaise vous présente sa nouvelle formation. Elle se compose de 30 musiciens qui ont été appréciés lors du concert du 22 décembre. Le 14 mars la fanfare a organisé l'assemblée de l'Union des Fanfares de Basse-Normandie.

Le 28 juin, nous préparons le concours fédéral à Lisieux, dans le but d'obtenir le passage en 2^e division.

Actuellement, nous recherchons des musiciens, ainsi qu'un soubassophoniste (instrument fourni).

La fanfare se prépare à faire quelques sorties, dans l'ORNE, la MANCHE, l'EURE et le CALVADOS.

Pour tout renseignement s'adresser :

Monsieur DEPONT Michel

Tél. 31 83 29 29

Les répétitions sont le lundi et jeudi, salle Pablo Neruda de 18 h à 20 h.

Le Président,

LES FRANCAS

L'Association des FRANCAS met en place des sessions de formation préparant au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) et destinées aux jeunes à partir de 17 ans.

— 1 stage BASE ANIMATEUR, du 13 au 20 juin 1992.

— 1 stage BASE ANIMATEUR, du 20 au 27 juin 1992.

— 1 stage BASE ANIMATEUR, du 27 juin au 4 juillet 1992.

— 1 stage APPROFONDISSEMENT ANIMATEUR "La randonnée et le camping" du 29 juin au 4 juillet 1992.

Les FRANCAS mettent également en place une session de formation de base préparant au Brevet

d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D.) et destinée aux personnes ayant plus de 21 ans et le B.A.F.A. ou plus de 25 ans et bénéficiant d'une dispense du B.A.F.A. du 25 mai au 2 juin 1992.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser aux FRANCAS de votre département de résidence :

CALVADOS, 4, rue du Puits de Jacob, 14000 CAEN, Tél. 31 84 54 65

MANCHE, 20, rue de la Poterne, BP 553, 50003 SAINT-LÔ, Tél. 33 57 07 53

ORNE, 8 bis, rue Piquet, 61000 ALENÇON, Tél. 33 26 60 08

NOUVELLE BOUCHERIE

G. GESTAS

Gros - Demi Gros



2, Boulevard de RETHEL
Face cheminées GODIN
14000 CAEN

Tél : 31.83.64.56

OUVERT DU LUNDI au SAMEDI

Livraison à domicile

Boulangerie - Pâtisserie

Ses Spécialités

Livraison à domicile



S. Stentelaire

Tél. 31 72 37 53

62, rue de la Liberté - 14730 GIBERVILLE

POUR INFORMATION DES CONTRIBUABLES DE GIBERVILLE

IMPÔTS LOCAUX

La commission communale des impôts directs s'est réunie au cours du 1^{er} trimestre 1992.

Elle avait pour tâche d'examiner les propositions **élaborées par les services fiscaux départementaux** concernant les nouvelles modalités et les nouveaux classements en application de la nouvelle loi de finances votée à l'Assemblée nationale le 30 juillet 1990 et du décret du 4 décembre 1990.

Cela pourra dans certains cas avoir pour conséquences des changements plus ou moins importants pour le contribuable.

Les résultats et propositions sont revenus en Mairie, chacun peut venir s'informer.

La **Commission départementale** des Impôts Directs locaux joue le rôle d'instance d'appel entre l'administration et la commission communale ou entre l'administration et la commission départementale des évaluations cadastrales.

Pour la Commission Communale
Claude ROMY

SECTEUR DE TROARN SERVICE D'URGENCE 1992

DEUXIÈME SEMESTRE

La garde est assurée du samedi soir au dimanche soir.

DATE		PHARMACIEN DE GARDE		
Dimanche 5 Juillet		M. LÉBOUCHER, 7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
Dimanche 12 Juillet		M. BLIN, 50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
Mardi 14 Juillet	FÊTE NATIONALE	Mme BEUNEICHE, 5, rue du Général-Leclerc	SANNERVILLE	31 23 20 57
Dimanche 19 Juillet		M. BLIN, 50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
Dimanche 26 Juillet		M. FOURMY, 13, rue du Centre	DÉMOUVILLE	31 72 36 26
Dimanche 2 Août		M. RULLIER, 34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31 72 37 39
Dimanche 9 Août		Mme LE HENAFF, 5, avenue de Caen	HÉROUVILLETTE	31 78 82 86
Samedi 15 Août	ASSOMPTION	M. WAGNER, 25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
Dimanche 16 Août		M. WAGNER, 25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
Dimanche 23 Août		Mme BEUNEICHE, 5, rue du Général Leclerc	SANNERVILLE	31 23 20 57
Dimanche 30 Août		Mme FAUCHER, 3, avenue de la Liberté	COLOMBELLES	31 72 40 13
Dimanche 6 Septembre		M. JARDIN, 18, rue Petite Justine	BAVENT	31 78 89 02
Dimanche 13 Septembre		M. LÉBOUCHER, 7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
Dimanche 20 Septembre		M. WAGNER, 25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
Dimanche 27 Septembre		M. BLIN, 50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
Dimanche 4 Octobre		M. FOURMY, 13, rue du Centre	DÉMOUVILLE	31 72 36 26
Dimanche 11 Octobre		Mme LE HENAFF, 5, avenue de Caen	HÉROUVILLETTE	31 78 82 86
Dimanche 18 Octobre		M. LE MOAN, 21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31 72 40 07
Dimanche 25 Octobre		M. RULLIER, 34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31 72 37 39
Dimanche 1 ^{er} Novembre	TOUSSAINT	M. BLIN, 50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
Dimanche 8 Novembre		Mme BEUNEICHE, 5, rue du Général-Leclerc	SANNERVILLE	31 23 20 57
Mercredi 11 Novembre	ARMISTICE 1918	M. FOURMY, 13, rue du Centre	DÉMOUVILLE	31 72 36 26
Dimanche 15 Novembre		M. LÉBOUCHER, 7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
Dimanche 22 Novembre		M. WAGNER, 25, rue Pasteur	GIBERVILLE	31 72 00 79
Dimanche 29 Novembre		Mme FAUCHER, 3, avenue de la Liberté	COLOMBELLES	31 72 40 13
Dimanche 6 Décembre		M. LÉBOUCHER, 7, rue des Airbornes	RANVILLE	31 78 76 87
Dimanche 13 Décembre		M. LE MOAN, 21, avenue Léon Blum	COLOMBELLES	31 72 40 07
Dimanche 20 Décembre		Mme LE HENAFF, 5, avenue de Caen	HÉROUVILLETTE	31 78 82 86
Vendredi 25 Décembre	NOËL	M. JARDIN, 18, rue Petite Justine	BAVENT	31 78 89 02
Dimanche 27 Décembre		M. BLIN, 50, route de Rouen	TROARN	31 23 31 18
Vendredi 1 ^{er} Janvier 93	JOUR DE L'AN 93	M. RULLIER, 34, rue de la Liberté	GIBERVILLE	31 72 37 39

* Sous réserve de changements de dernière heure indépendants de notre volonté.

* Service de garde des médecins : téléphoner au cabinet médical de votre médecin. Un répondeur vous renseignera.

Dans tous les cas, le nom du médecin de garde est affiché en pharmacie et la gendarmerie peut toujours vous renseigner (31 23 30 10).

NOUVEAU A COLOMBELLES
Ouverture d'un magasin de

- Cadeaux
- Antiquités
- Décoration
- Bijoux fantaisie
- Pâtes de verre
- Fleurs tissu



Au Camelia Blanc

12, place de l'Hôtel de Ville
14460 Colombelles
9 h 30 à 12 h 30 - 15 h à 19 h
fermé dimanche et lundi
Tél. 31.72.05.75

Un déménagement, un déplacement sportif ...
AUTO DISPO c'est ce qu'il vous faut !



ESPACE

205

C 15

C 25

ET AUTRES.....

J. CHAMPDORGE